



Lycée Le Castel - Dijon

ETUDIANTS-2020- 5 nuitées (du dimanche au jeudi)

En application de l'acte n° 1-75 du conseil d'administration réuni en sa séance ordinaire du 8 octobre 2019 et de la délibération du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté n° 19AP.144 en date des 27 et 28 juin 2019

Forfait annuel

1 893,12 €

Janvier à mars :
540,89 €

Avril à juin :
605,81 €

Septembre à
décembre:
746,42 €

Montant mensuel des prélèvements
automatiques

janvier : 180,30 €
février : 180,30 €
mars : 180,29€

avril : 201,94 €
mai : 201,94 €
juin : 201,93€

octobre : 248,81 €
novembre: 248,81 €
décembre : 248,80€